



Le bien-être animal.
Dans le monde entier.

Même en temps de guerre, le travail en faveur de la protection des animaux se poursuit QUATRE PATTES sauve un ancien « ours de restaurant » en Ukraine

Zurich, le 24 mars 2022 - QUATRE PATTES, l'organisation mondiale de protection des animaux, a pu secourir un « ours de restaurant » ukrainien âgé de 20 ans. L'ours Vova a été transféré à la FORÊT DES OURS de Domazhyr, près de Lviv en Ukraine occidentale, le 23 mars. QUATRE PATTES tentait de sauver l'ours brun mâle depuis novembre dernier, mais son sort était encore, avant le début de la guerre, entre les mains de la justice. Vova a probablement dû vivre toute sa vie dans une minuscule cage en béton, près d'un restaurant récemment incendié dans la région de Khmelnytskyi, dans l'ouest du pays. Vova n'a pas été blessé dans l'incendie, mais ses conditions de vie et sa sécurité sont devenues encore plus précaires, si bien que le propriétaire l'a remis volontairement aux autorités et que le sauvetage a finalement été possible.

Malgré les attaques signalées dans l'ouest de l'Ukraine, la FORÊT DES OURS de Domazhyr offre encore un endroit sûr aux ours dans le besoin et leur fournit les meilleurs soins possibles. Le transfert de Vova a été effectué par une entreprise de transport externe mandatée par QUATRE PATTES. Un vétérinaire local était du voyage pour surveiller le bien-être de Vova.

« Vova est arrivé sain et sauf à notre refuge. Nous sommes reconnaissants aux autorités d'avoir rendu son sauvetage possible. Les ours ont besoin de bouger, de creuser et de nager, et non de faire les cent pas sur les mêmes quelques mètres carrés toute leur vie. Le comportement stéréotypé de Vova montre qu'il a souffert de l'ennui et n'a pu vivre ses comportements naturels. Notre équipe de la FORÊT DES OURS de Domazhyr veillera désormais à ce qu'il reçoive tous les soins dont il a besoin pour se rétablir et mener une vie adaptée à l'espèce et digne d'un ours », déclare Magdalena Scherk-Trettin, responsable des projets relatifs aux ours chez QUATRE PATTES.

La détention d'ours par des particuliers est toujours légale en Ukraine, cependant, en raison des modifications apportées à la loi ukrainienne sur la protection des animaux en novembre 2021, la détention d'ours et de grands félins à des fins de loisirs et de divertissement a été interdite. Pour cette raison, la détention de Vova est devenue illégale et son sort a fait l'objet d'une décision de justice. Malgré cela, le tribunal a rejeté l'affaire par deux fois. Après le début de la guerre en Ukraine, QUATRE PATTES a été contacté par les autorités responsables pour prendre en charge l'ours dès que possible.

Relogement d'urgence récent de sept ours

Début mars, la FORÊT DES OURS de Domazhyr avait accueilli dans le cadre d'un transfert urgent sept ours du refuge White Rock Bear Shelter près de Kiev, géré par Save Wild Fund, une organisation partenaire de QUATRE PATTES. Kiev étant fortement touchée par la guerre, une société de transport locale a amené les ours au refuge de QUATRE PATTES dans la partie occidentale du pays, plus sûre. Trois de ces ours ont depuis été transférés vers des refuges en Allemagne. La FORÊT DES OURS de Domazhyr offre un foyer temporaire aux quatre ours restants.



Le bien-être animal.
Dans le monde entier.

Un foyer adapté à l'espèce pour les ours sauvés

QUATRE PATTES a officiellement ouvert la FORÊT DES OURS de Domazhyr aux visiteurs en octobre 2017, créant ainsi un foyer adapté pour les ours sauvés de conditions de détention cruelles et souvent catastrophiques. 34 ours, dont le nouveau arrivé Vova et les quatre ours récemment transférés du refuge pour ours de White Rock, vivent désormais sur ce site de 20 hectares.

QUATRE PATTES est profondément préoccupé par la guerre en Ukraine et suit de près l'évolution de la situation, d'autant plus que des attaques ont également été signalées dans l'ouest du pays. Le personnel de la FORÊT DES OURS de Domazhyr et les ours sont actuellement en sécurité et se portent bien compte tenu des circonstances.